

## MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET TRAVAIL SOCIAL - I (TRS-8205)

### Plan de cours

#### RESPONSABLE DU COURS

---

Nom	Audrey Gonin
Local	W-4460
Téléphone	514-987-3000 poste 1563
Disponibilités	Rencontres sur rendez-vous (demande de rendez-vous par courriel ou téléphone). Veuillez noter que je ne suis pas toujours en mesure de répondre aux courriels dans la journée.
Courriel	gonin.audrey@uqam.ca

#### DESCRIPTION DU COURS

---

« Ce séminaire veut permettre aux étudiants-es de se familiariser avec la construction d'un objet de recherche à partir de la problématisation d'une réalité sociale en leur permettant de développer une rigueur conceptuelle et méthodologique qui leur servira à positionner leur propre question de recherche par rapport aux enjeux contemporains du travail social. »

Pour ce faire, le cours fait une exploration générale des méthodes de recherche reconnues, en partant de la construction d'une problématique (associé à des théories ou à des problèmes sociaux concrets) à des fins de recherche ou d'intervention. Il aborde les finalités possibles de la recherche et les modalités d'opération (recension des connaissances existantes, problématisation, stratégie d'ensemble, types de collecte et d'analyse des données, considérations éthiques, validation des résultats). Ce cours abordera tant les aspects méthodologiques de la recherche que certains aspects épistémologiques.

## OBJECTIFS DU COURS

---

### *Objectif général*

Se familiariser avec les grands principes et les étapes du processus de recherche, ainsi qu'une diversité de démarches et de méthodes.

### *Objectifs spécifiques*

- Apprendre à situer des questions de recherche ou de recherche-intervention dans le contexte des connaissances disponibles sur un sujet :
  - savoir mener des recherches bibliographiques et rédiger une recension des écrits de niveau maîtrise, afin d'identifier les principales connaissances existant sur une question donnée ;
  - choisir des repères théoriques pertinents pour mener une recherche ou une recherche-intervention ;
  - commencer à situer les ancrages théoriques et épistémologiques d'un texte scientifique et à définir sa propre posture.
  
- Développer les habiletés à opérationnaliser une question de recherche ou de recherche-intervention, au travers des activités suivantes :
  - élaborer une problématique, formuler des questions de recherche ou objectifs pertinents, et circonscrire le phénomène étudié à l'aide de concepts précis ;
  - construire un dispositif d'observation (stratégies, devis de recherche) et/ou d'intervention à partir de la problématique et des éléments théoriques retenus ;
  - prendre en considération les enjeux éthiques et la faisabilité de la démarche ;
  - choisir des outils de collecte et d'analyse de données, en identifiant les forces et les limites de ces choix méthodologiques.

## FORMULES PÉDAGOGIQUES

---

- Participation active des étudiant.e.s (pédagogie par projet, temps d'échanges coopératifs entre étudiant.e.s, travail collectif en petits groupes, etc.)
- Apports théoriques
- Accompagnement des travaux réalisés dans le cadre du cours
- Travail personnel de lecture puis discussion collective en classe

Les apports théoriques du cours s'organiseront selon la structure suivante :

### **1. Introduction générale**

- Qu'est-ce que la recherche ? Enjeux épistémologiques, méthodologiques et sociaux

### **2. Démarche et démarches de recherche(-intervention)**

- La démarche scientifique
- Diversité des démarches de recherche

### **3. Étapes-clés d'une démarche de recherche(-intervention)**

- Vue d'ensemble
- De la question de départ à la problématique
- Le choix des stratégies de recherche(-intervention)

### **4. Découverte de méthodes de collecte de données**

- L'observation
- Le questionnaire
- L'analyse de traces
- L'expérimentation
- L'entrevue

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

---

### **1) *Projet de groupe – Valeur : 30%***

⇒ Description : Des équipes de 4 à 5 étudiant.e.s seront formés afin de travailler collectivement autour d'une question choisie par le groupe. Une liste de questions est proposée ci-dessous, mais d'autres questions peuvent être soulevées<sup>1</sup> pour ce travail. Après un premier temps de réflexion collective, il s'agira d'effectuer une démarche de recherche bibliographique pour approfondir la réflexion et identifier des repères pertinents dans la littérature scientifique. Finalement, une synthèse du travail sera présentée à l'ensemble du groupe-classe. Les réunions du groupe se feront pendant le cours (2 temps de  $\frac{3}{4}$  d'heure en classe).

*Liste de questions suggérées :*

- En quoi le regard de la / du chercheur.e a-t-il une influence, ou pas, sur sa démarche de recherche(-intervention) ?
- Comment peut-on définir la posture à adopter par rapport à son objet de recherche(-intervention) ?

---

1 Dans ce cas, elles devront être validées avec la professeure.

- Qu'est-ce qui différencie la pertinence sociale de la pertinence scientifique d'une recherche(-intervention) ?
- À partir de quels critères peut-on juger de la rigueur et de la qualité d'une démarche de recherche(-intervention) ?
- Analyser les critères d'évaluation appliqués aux mémoires et essais de l'UQAM
- En quoi le processus de conceptualisation est-il utile à une démarche de recherche(-intervention) ?
- Quelle est la fonction d'un cadre théorique, dans la pratique et la recherche en travail social ?

*Format : 20 min de présentation, avec support visuel.*

⇒ Objectifs du travail : Réfléchir collectivement aux enjeux de la recherche(-intervention), identifier son propre positionnement vis-à-vis de ces enjeux, s'appropriier des outils de recherche bibliographique, développer les habiletés d'organisation et de synthèse de connaissances.

⇒ Critères d'évaluation : Pertinence des éléments présentés (50%), structuration du contenu (30%), qualité de la présentation (20%).

Calendrier : Le fruit du travail des groupes sera présenté en semaines 6 et 7. *Les notes seront données à l'issue des présentations.*

## **2) Exploration d'une question de recherche ou recherche-intervention - Valeur : 30%**

⇒ Description : À l'issue de recherches bibliographiques sur une question de recherche ou de recherche-intervention choisie par l'étudiant.e, il s'agira de remettre un travail écrit qui :

1. présentera rapidement le sujet abordé et son contexte ;
2. fera une synthèse des principales connaissances disponibles sur cette question ;
3. identifiera des repères théoriques et conceptuels utiles pour circonscrire le phénomène à l'étude ou le projet d'intervention ;
4. se conclura par la formulation des questions et d'objectifs de recherche(-intervention).

⇒ Objectifs du travail : Avancer dans l'exploration de la question liée au projet de recherche ou de recherche-intervention, commencer à distinguer les éléments de définition de la problématique par rapport à ceux du cadre théorique, apprendre à formuler des questions et objectifs de recherche, approfondir sa maîtrise des outils de recherche bibliographique.

⇒ Critères d'évaluation : Pertinence et clarté des éléments présentés (45%), rigueur de la recherche bibliographique (35%), qualité de l'écriture (20%).

Le document devra être transmis à la semaine 10, en version papier et numérique. Les notes seront communiquées 2 à 3 semaines après la remise des travaux.

### **3) Présentation de son projet au groupe classe – Valeur : 10%**

Chacun.e présentera au groupe-classe son projet de recherche ou de recherche-intervention en cours de conception. Ces présentations s'étaleront entre le cours 10 et le cours 14 (4 présentations par cours). Comme le niveau d'avancement des projets sera très variable, entre les semaines 9 et 14, 10% de la note finale seront automatiquement attribués dès lors que le projet sera présenté au groupe-classe. Ceci permettra par ailleurs de favoriser les échanges à la suite des présentations, selon le format du séminaire qui vise le partage de réflexions.

### **4) Construction d'un protocole de recherche – Valeur : 30%**

⇒ Description : Ce travail consiste à remettre un document écrit qui, dans la continuité du document remis à la semaine 10, décrira le protocole de recherche envisagé, ses intérêts et ses limites, ses modalités pratiques et ses aspects éthiques.

⇒ Objectifs du travail : Développer ses habiletés à construire un protocole de recherche pertinent, adapté et réalisable, être capable de repérer les limites de la méthodologie adoptée.

⇒ Critères d'évaluation : Pertinence et cohérence du protocole par rapport aux éléments retenus dans le premier écrit (40%), prise en compte des limites (20%) et des aspects éthiques (20%), qualité de la présentation (20%).

Le document sera transmis en semaine 15 et les notes seront communiquées 2 à 3 semaines après la remise des travaux.

\*\*\*

**Pour valider et créditer le TRS8205, les étudiants-es doivent participer aux quatre évaluations. En cas de retard, un point par jour de retard sera déduit de la note. En cas de retard prévisible ou d'absence, merci de m'en aviser.**

#### **MATÉRIEL REQUIS**

---

Il n'y a pas de recueil de textes à acquérir car j'ai fait le choix d'utiliser l'interface moodle pour la récupération des textes à lire dans le cadre du cours.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

---

	Déroulement de la session
Cours 1 :	<p><u>Introduction - 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Présentations, plan de cours, entente d'évaluation</li> <li>✦ Question de départ : <i>Comment peut-on définir ce qu'est la « recherche » et la « recherche-intervention »?</i></li> </ul>
Cours 2 :	<p><u>Introduction - 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à la recherche</li> </ul> <p>✦ <i>Constitution des groupes et choix de la question qui sera traitée par le groupe</i></p>
Cours 3 :	<p><u>Démarche et démarches de recherche - 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La démarche scientifique</li> </ul>
Cours 4 :	<p><u>Démarche et démarches de recherche - 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La démarche scientifique (suite)</li> </ul> <p>✦ <i>Temps de travail en classe sur le projet de groupe</i></p>
Cours 5 :	<p><u>Démarche et démarches de recherche – 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des démarches de recherche</li> </ul> <p>✦ <i>Temps de travail en classe sur le projet de groupe</i></p>
Cours 6 :	<p><u>Étapes-clés d'une démarche de recherche - 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vue d'ensemble</li> </ul> <p>✦ Présentation du projet de groupe A ✦ Présentation du projet de groupe B</p>
Cours 7 :	<p><u>Étapes-clés d'une démarche de recherche - 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De la question de départ à la problématique</li> </ul> <p>✦ Présentation du projet de groupe C ✦ Présentation du projet de groupe D</p>

<u>Cours 8 :</u>	<u>Semaine de lecture</u>
<u>Cours 9 :</u>	<u>Étapes-clés d'une démarche de recherche - 3</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De la question de départ à la problématique (suite)</li> </ul> + <i>Évaluation de mi-session, temps de synthèse et questions de clarification</i>
<u>Cours 10 :</u>	<u>Étapes-clés d'une démarche de recherche - 4</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix des stratégies de recherche(-intervention)</li> </ul> ✦ <i>Présentation de 4 projets au groupe-classe</i> <b>Remise du premier travail écrit</b>
<u>Cours 11 :</u>	<u>Découverte de méthodes de collecte de données - 1</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'observation</li> </ul> ✦ <i>Présentation de 4 projets au groupe-classe</i>
<u>Cours 12 :</u>	<u>Découverte de méthodes de collecte de données - 2</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le questionnaire</li> </ul> ✦ <i>Présentation de 4 projets au groupe-classe</i>
<u>Cours 13 :</u>	<u>Découverte de méthodes de collecte de données - 3</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse de trace et l'expérimentation</li> </ul> ✦ <i>Présentation de 4 projets au groupe-classe</i>
<u>Cours 14 :</u>	<u>Découverte de méthodes de collecte de données - 4</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entrevue</li> </ul> ✦ <i>Présentation de 4 projets au groupe-classe</i>
<u>Cours 15 :</u>	<u>Bilan et conclusions</u>  <b>Remise du 2<sup>e</sup> travail écrit</b>

## ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

---

Pour tous les travaux réalisés au fil du trimestre, ***il est important de se référer à des travaux publiés dans des ouvrages ou des revues***, en utilisant si besoin des citations qui doivent être exactes, situées (auteur-e(s), année, page(s) de l'ouvrage), et clairement repérables dans le texte. Il est important de ne pas confondre la reformulation avec le plagiat, et il est donc recommandé de consulter la page suivante : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>  
Pour savoir comment indiquer les références dans le texte et dans la bibliographie, vous pouvez consulter la page de Nouvelles pratiques sociales : <https://nps.uqam.ca/contribution/guide-de-presentation.html> (en bas de la page).

À titre informatif, vous pouvez également consulter la charte des droits et responsabilités des étudiants-es : [http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte\\_des\\_droits.htm](http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte_des_droits.htm).]

L'UQÀM demande par ailleurs que la note suivante figure dans les plans de cours :

### **PLAGIAT**

#### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)



La Faculté des sciences humaines demande également que cette mention figure dans les plans de cours :

« L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant. »

Grille de notation de l'École de travail social :

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale :

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation des mesures d'accommodements académiques obtenue auprès d'un conseiller de l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'ASESH au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel :

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## BIBLIOGRAPHIE

---

Barbier, P.-Y. et Le Gresley, A. (2011). Pour faciliter la gestion de la validité interne. *Recherches qualitatives*, Hors série n°11, 24-39.

Bruchez, C., Fasseur, F. et Santiago, M. (2007). Entretiens phénoménologiques et entretiens focalisés sur l'activité : analyse comparative, similitudes et variations. *Recherches qualitatives*, Hors Série n° 3, 98-125.

Charaudeau, P. (2013). Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat. *Argumentation et analyse du discours [En ligne]*, 11, <http://journals.openedition.org/aad/1532>.

Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale, 5e édition : de la problématique à la collecte des données* (pp.53-87). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Doucet, H. (2002). *L'éthique de la recherche*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Evans, K. et King, D. (2006). *Studying society*. Londres : Routledge.

Gauthier, B. (2009). La structure de la preuve. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale, 5e édition : de la problématique à la collecte des données* (pp.169-198). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Gingras, F.-P. et Côté, C. (2009). La sociologie de la connaissance. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale, 5e édition : de la problématique à la collecte des données* (pp.19-50). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Gingras, F.-P. et Côté, C. (2009). La théorie et le sens de la recherche. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale, 5e édition : de la problématique à la collecte des données* (pp.109-134). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Given, L. M. (2008). *The SAGE encyclopedia of qualitative research methods*. Thousand Oaks, CA: SAGE. (<http://lien.uqam.ca/hayDL2t>)
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24, 3-17.
- Guillemette, F. et Boisvert, F. (2003). L'entrevue de recherche qualitative avec des adultes présentant une déficience intellectuelle. *Recherches qualitatives*, 23,15-26.
- Haas, V. et Masson, E. (2006). La relation à l'autre comme condition à l'entretien. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 71(3), 77-88.
- Loubet del Bayle, J.-L. (2001). *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. Paris : L'Harmattan.
- Mace, G. et Pétry, F. (2017). *L'élaboration d'un projet de recherche*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Martineau, S. (2004). L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites. *Recherches qualitatives*, Hors série n°2, 5-19.
- Meyrick, J. (2006). What is Good Qualitative Research? *Journal of health psychology*, 11(5), 799-808.
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse*. Sainte Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Mukamurera, J., Lacourse, F. et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Olivier, L., Bédard, G. et J. Ferron (2005). *Élaboration d'une problématique de recherche: sources, outils et méthode*. Paris: L'Harmattan.
- Pourtois, J.-P. et Desmet, H. (2007). *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Racine, M. (2007). Quelle place peut prendre le chercheur dans l'interprétation du sens. *Recherches qualitatives*, Hors Série n° 5, 112-124.
- Riopel, M. (2005). *Épistémologie et enseignement des sciences*. En ligne : [classiques.uqac.ca/contemporains/riopel\\_martin/epistemologie\\_ens\\_sciences/Epistemologie\\_enseign\\_sc.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/riopel_martin/epistemologie_ens_sciences/Epistemologie_enseign_sc.pdf)
- Tremblay, M.-A. (1968). *Initiation à la recherche en sciences humaines*. Montréal : McGraw-Hill.
- Van Campenhoudt, L., Marquet, J. et Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales (5<sup>e</sup> édition)*. Paris : Dunod.
- Zagré, A. (2013). *Méthodologie de la recherche en sciences sociales : manuel de recherche sociale à l'usage des étudiants*. Paris : L'Harmattan.